

GESTION DE CARRIÈRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TERRITORIALE

2 jours

DERNIÈRES ÉVOLUTIONS, PERSPECTIVES, CONTENTIEUX

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en fonction de la loi relative à la transformation de la fonction publique et ses décrets associés : décrets relatif aux CAP et aux conseils de discipline de la FPT, décret relatif aux CAP dans la FPE, décret concernant la disponibilité, les LDG, le détachement,...

CARRIÈRE DES FONCTIONNAIRES

- › Les différents acteurs de la gestion de carrière
 - le rôle de l'employeur
 - l'agent : impact de la manière de servir
 - les Commissions Administratives Paritaires (CAP) : quelles compétences ?
 - du Comité Technique à la création du comité social d'administration et territorial
- › Stagiairisation et titularisation - Contrat d'apprentissage
- › Classement de l'agent et reprise d'ancienneté
- Cas pratiques : classement d'un agent intégrant la fonction publique
- › L'avancement : échelon, grade, changement de corps ou cadre d'emplois
 - avancement d'échelon : périodes prises en compte, nouvelle articulation avec le congé parental
 - avancement de grade : au choix, examen professionnel, concours professionnels
 - conservation des droits à avancement en cas de disponibilité
 - suppression de la compétence des CAP et création des lignes directrices de gestion
 - recours administratif préalable contre les décisions individuelles défavorables

Présentation des grandes étapes d'élaboration d'un tableau d'avancement

- promotion interne et promotion par détachement d'un fonctionnaire en situation de handicap bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Études de cas récapitulative : titularisation, avancement et promotion interne

- › Entretien professionnel : les conséquences sur l'évolution de carrière de l'agent public

MOBILITÉ DES FONCTIONNAIRES

- › Existe-t-il un droit à la mobilité ?
- › Arrivée d'un agent dans le cadre d'une mise à disposition
- › Gestion de la carrière de l'agent détaché : "double-carrière" et "réciprocité des carrières" et le principe de double détachement dans la FPT
- › Détachement d'office des fonctionnaires sur un CDI
- › Intégration après détachement ou intégration directe

Cas pratique : classement d'un agent dans le cadre d'une mise à disposition

Étude de cas : les perspectives d'évolution de carrière d'un agent en détachement et l'hypothèse de son intégration directe

- › Mobilité et portabilité du Compte Épargne Temps (CET)

CESSATION DE FONCTIONS

- › Cessation définitive des fonctions pour motif disciplinaire
 - mise à la retraite d'office
 - révocation
- › Licenciement d'un fonctionnaire
- › Gestion de l'abandon de poste
- › Démission et indemnité de départ volontaire
- › Mise en place de la rupture conventionnelle
- › La retraite

Quiz final d'évaluation des acquis

OBJECTIFS

Gérer les évolutions de carrière dans la fonction publique d'État et territoriale avec les différents acteurs (employeurs, agents, CAP, comité social). Appliquer les différentes modalités de mobilité des agents au sein ou hors de la fonction publique : mise à disposition, détachement et réintégration. Gérer la cessation de fonction des agents.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Toutes les étapes de la gestion de carrière des agents de la fonction publique d'État et territoriale passées au crible
 De nombreux exemples et cas pratiques tout au long de la formation
 Une formation ancrée dans l'actualité de la modernisation de la fonction publique

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires des services RH, agents chargés de la gestion des carrières

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 665 € HT - Réf : VRH-GECA
 1 829 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
 Les statuts de la Fonction publique - Les agents titulaires
 (remise de 40 %, soit 164.4 € HT au lieu de 274 € HT)

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
 les 9 et 10 février 2026
 les 4 et 5 juin 2026
 les 9 et 10 novembre 2026

